

Communiqué de presse - 6 novembre 2015

Concours « PRÉVENTION DES RISQUES ROUTIERS »

Remise des prix le 6 novembre 2015 - BATIMAT - Hall 5 A - Stand M 30

Organisé par la fondation d'entreprise EXCELLENCE SMA, en partenariat avec le CCCA-BTP, la Fondation BTP PLUS et l'OPPBTP, le concours « Prévention des risques routiers » avait pour objectif de récompenser et de valoriser les apprentis du BTP et leur CFA qui, à travers des actions exemplaires, témoignent de leur intérêt marqué pour la prévention automobile.

Lancé en juillet 2015, ce concours s'adressait aux CFA ou aux groupes de CFA du BTP réalisant des actions de préventions des risques routiers, en y associant leurs apprentis, âgés de plus de 16 ans, en formation. Réalisées sous les formes les plus variées, les actions présentées pour le concours devaient viser :

- la conduite vertueuse de véhicules, de deux-roues ou d'engins, dans le cadre professionnel ou personnel,
- la sécurité des personnes transportées,
- les comportements responsables et citoyens, notamment au regard des addictions.



Les critères de sélection du jury (composé de représentants de la fondation d'entreprise Excellence SMA, du CCCA-BTP, de la Fondation BTP PLUS, de l'OPPBTP, de la FFB et de la FNTP) étaient **la pertinence et la mutualisation de l'action**, la capacité dans la durée à sensibiliser à la prévention des risques routiers **le plus grand nombre de jeunes, dans une volonté de pérenniser la démarche**.

Lors de son choix, le jury (a aussi été particulièrement sensible à **l'approche pluridisciplinaire et à la mobilisation interne dans les CFA, qui a permis des échanges fructueux entre les jeunes et leurs formateurs d'enseignement général et professionnel** (et non pas seulement avec leurs référents « sécurité »).

L'aspect concret et démonstratif (rencontres avec les sapeurs pompiers ou la Gendarmerie nationale, simulateur de conduite en état d'ivresse dans des véhicules tests...), et **l'originalité du traitement** (création de saynète théâtrale...) ont été autant de critères décisifs pour désigner les vainqueurs.

Le palmarès : 4 CFA du réseau de l'apprentissage BTP récompensés

Quatre prix (trois prix et une mention spéciale), dotés par la fondation EXCELLENCE SMA, sont ainsi remis officiellement le 6 novembre à BATIMAT par les représentants des organismes partenaires. Les vainqueurs se verront attribuer des dotations d'une valeur de 3 000, 2 500 et 2 000 euros, des stages de conduite ou un chèque permettant de régler l'assurance d'un véhicule d'une valeur de 500, 400 euros et 300 euros.

Un prix « Prévention Plus », doté par la Fondation BTP PLUS, est également annoncé le 6 novembre à BATIMAT, récompensant l'action la plus innovante, mais surtout **la plus facilement modélisable et reproductible, permettant sa démultiplication, à titre d'exemplarité, dans les autres CFA du BTP**.

- **1^{er} prix : BTP CFA Ille-et-Vilaine** (44) remis par Gérard Laurent, président de la Fondation d'entreprise EXCELLENCE SMA
- **2^e prix : BTP CFA Vienne** (86) remis par Daniel Munoz, secrétaire général adjoint et directeur de la formation du CCCA-BTP
- **3^e prix : BTP CFA Loir-et-Cher** (41) remis par Christophe Catheline, directeur adjoint des opérations, en charge de la prévention des risques routiers, OPPBTP
- **Mention spéciale : BTP CFA Saône-et-Loire** (71) remis par Aline Mériaux, présidente de la FFB 45 et membre de l'exécutif de la FFB
- **Prix « Prévention Plus »** : annoncé par Jean Gaudin, président de la Fondation BTP PLUS, et Muriel Sanchez, déléguée générale de la Fondation BTP PLUS

À propos de la fondation EXCELLENCE SMA

La fondation d'entreprise EXCELLENCE SMA est dévouée à la prévention des pathologies, à la qualité et à la sécurité dans la construction depuis 1994. La fondation d'entreprise EXCELLENCE SMA s'engage au quotidien dans la promotion des bonnes pratiques et la prévention des risques dans la construction. Acteur incontournable de la prévention, la fondation conçoit des documents pédagogiques, dispense des formations, organise des rencontres, finance la recherche et encourage l'innovation en décernant de nombreux prix.

>> www.groupe-sma.fr

À propos du CCCA-BTP

Le CCCA-BTP, Comité de concertation et de coordination de l'apprentissage du bâtiment et des travaux publics, est une association nationale, professionnelle et paritaire. Il met en œuvre la politique de formation professionnelle initiale aux métiers de la construction par l'apprentissage définie par les partenaires sociaux de la branche.

Le CCCA-BTP anime, coordonne et contribue au financement du réseau de l'apprentissage BTP, avec 103 centres de formation d'apprentis (CFA) du BTP. Numéro un de l'apprentissage en France, le réseau des CFA du BTP présente une offre de formation dans 25 métiers du BTP, du CAP au diplôme d'ingénieur. Il affiche 80 % de réussite aux examens.

>> www.ccca-btp.fr / www.apprentissage-btp.com

À propos de la Fondation BTP PLUS

La Fondation BTP PLUS a été créée en 2005 par les partenaires sociaux de BTP GESTION, organisme paritaire de l'épargne salariale pour le secteur du bâtiment et des travaux publics. Sa vocation est de soutenir par des subventions des projets sociaux innovants qui favorisent l'autonomie des personnes et la promotion sociale.

Les bénéficiaires de ces projets sont, pour l'essentiel, les salariés, anciens salariés ou futurs salariés du Bâtiment et des Travaux Publics. Priorité est donnée aux projets dont les bénéficiaires sont les jeunes qui exercent ou se forment dans les métiers du Bâtiment et des Travaux Publics.

>> www.fondationbtpplus.fr

À propos de l'OPPBTP

L'OPPBTP (**Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics**) a pour mission de sensibiliser les professionnels du bâtiment et des travaux publics à la prévention des risques et à l'amélioration des conditions de travail. Chaque année, les 344 collaborateurs accompagnent les entreprises avec des actions de conseil, de formation et d'information à travers :

- 6 500 actions de CONSEIL auprès de 8 000 entreprises, sur plus de 6 000 chantiers
- La FORMATION de 24 000 professionnels du BTP et 30 000 apprentis
- Des actions d'INFORMATION pratiques et illustrées

>> *Passez simplement à la prévention avec l'OPPBTP - www.preventionbtp.fr*

Service de presse du CCCA-BTP : Patricia Desmerger

Tél. : 01 42 02 45 44 - 06 07 47 34 77 - patricia.desmerger@orange.fr

Service de presse de la Fondation Excellence SMA : Fabienne Tiercelin, déléguée générale

Tél. : 01 40 59 72 34 - 06 86 74 27 90 - fabienne_tiercelin@groupe-sma.fr

Service de presse de la Fondation BTP PLUS : Muriel Sanchez, déléguée générale

Tél. : 01 41 79 21 38 - m.sanchez@fondationbtpplus.fr

Service de presse de l'OPPBTP : Stéphanie Bignon-Bienvenu, directrice de la communication

Tél. : 01 46 09 26 54 - stephanie.bignon.bienvenu@oppbtp.fr